



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2025 - 06

Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noyal-Châtillon sur Seiche

dûment convoqué, s'est réuni le 27 Mars à 19H au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S.

Nombre de membres

En exercice : 17

Présents 14

Voitants 16

Date de la Convocation : 17 Mars 2025

Présents : MM. Henri NICOLLE, Christiane COLLAIRE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Agnès BLANCHARD, Serge MONHAROU, Pierre MEZERAY, Muriel SERRE, Michel BOURTOURAU, Nathalie Monia TOCNY, Claude RAVEL, Olivier PRIMAULT, Catherine LESAGE, Anne DEBROIZE.

Absents excusés : MM. LE BIHAN, CLOAREC, GUERET

Mme LE BIHAN a donné pouvoir à M. NICOLLE

Mme CLOAREC a donné pouvoir à Mme BLANCHARD

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2025

Au vu de la concordance des résultats entre la gestion du comptable et celle de l'ordonnateur, attestée par Monsieur le Receveur Municipal et en accord avec ce dernier.

Le compte administratif 2024 tel qu'il ressort de la comptabilité de l'ordonnateur laisse apparaître :

Un résultat (excédent cumulé) de fonctionnement 2024 de : 9 792,45 €

Le résultat de fonctionnement 2024 à affecter au Budget Primitif 2025 est de: 9 792,45 €

Il est donc proposé d'affecter ce résultat de 2024 au **compte 002 en recettes de fonctionnement**

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Le Maire, Président du CCAS
Sébastien GUERET